

Présentation

Date : 7 juin 2015







```
var metaslider_83 = function($) { $('#metaslider_83').nivoSlider({ boxCols:7, boxRows:5, pauseTime:5000, effect:"slideInRight", controlNav:false, directionNav:true, pauseOnHover:true, animSpeed:600, prevText:"", slices:15, manualAdvance:false }); }; var timer_metaslider_83 = function() { var slider = !window.jQuery ? window.setTimeout(timer_metaslider_83, 100) : !jQuery.isReady ? window.setTimeout(timer_metaslider_83, 1) : metaslider_83(window.jQuery); }; timer_metaslider_83();
```

Chapitre : 1^{er} dimanche du mois d'avril de chaque année.

Date de création sous forme d'association Loi de 1901 : 2001

Date du baptême de la Confrérie : 2006

Ses parrains sont : La Confrérie des Gourmandins et Gourmandines des Fromages d'Auvergne et le Grand Ordre des Compagnons du Bousset d'Auvergne.

Description : L'Ordre de la Confrérie des Gastronomes du Puy-de-Dôme a pour but de mettre en valeur les professionnels des produits de bouche (restaurateurs, producteurs et professionnels ...) mais aussi les différents savoir-faire français, auvergnat et tout particulièrement ceux du département du Puy-de-Dôme.

Chaque année, la confrérie décerne ses «**Fourchettes d'Or**» aux professionnels les plus talentueux.

Elle participe également à certains jurys et aux différents chapitres des confréries avec lesquelles elle entretient des relations amicales.

Elle intervient également dans la presse afin de promouvoir et défendre les différents aspects du terroir français lorsque les situations l'imposent et que l'actualité l'exige.

L'Ordre de la Confrérie des Gastronomes du Puy-de-Dôme est affiliée au [Conseil Français des Confréries](#).

- [Partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Pinterest\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquer pour partager sur Tumblr\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
-